

Elzéar

Projet de Réponse au Discours de  
Gouverneur

1G3784 39771

Si, comme nous n'en saurions douter, c'est un besoin pour le Gouv de votre Excellence de connaître la vérité, c'est un devoir pour nous de vous la présenter.

Nous craignons manquer spirituellement à ce que nous devons à nos Constituents, à ce que nous nous devons à nous mêmes. Si nous n'exprimions d'une manière aussi franche que publique notre désapprobation formelle de plusieurs actes de la déplorable administration qui a pesé dernièrement sur cette Province.

Lors de la Convocation du Parlement Provincial en 1827, il plut à Son Excellence le Comte de Dalhousie d'accuser la Chambre d'Assemblée à la face de la Province, d'avoir manqué à ses devoirs d'une manière très grave. La Chambre ne pouvait répondre alors: elle aurait sans doute saisi avec avidité la première occasion que Son Excellence lui aurait fournie de se disculper, s'il y en avait eu besoin ou du moins de se plaindre d'un procédé aussi peu généreux, pour ne pas dire plus. Cette occasion lui a manqué jusqu'à ce jour.

Cette attaque contre la Chambre n'a été que le prélude et le signal d'une série de Mesures offensantes et vexatoires pour le pays.

Nous avons vu le pays insulté dans ses Représentants par le chef de l'Exécutif et par les fonctionnaires sous le contrôle immédiat de l'Administration Provinciale.

Nous avons vu employer les efforts les plus violents et les plus constants pour décrier les Représentants du peuple aux yeux de leurs Constituents, et leur faire perdre la confiance de leurs Electeurs.

Nous avons vu des officiers de cette Chambre destitués de leurs places et privés de leurs appointements sans aucune plainte portée contre eux par la Chambre, et d'autres substitués en leur place.

Sans qu'elle l'eût demandée.

Des destitutions sans nombre et de tout genre ont attiré, alarmé la Province qui s'est vue tout à coup privée des services d'une foule d'hommes qui avoient sa confiance et qui la méritoient.

Les droits les plus incontestables, les plus chers à des Sujets Anglois ont été révoqués en doute ou plutôt une foule de Sujets Anglois ont été punis pour les avoir soutenus ou exercés.

Des poursuites nombreuses et vexatoires ont été dirigées contre les livres libres de la Province afin de violenter l'opinion publique et de rompre l'expression de la désapprobation générale.

Les séances ordinaires de la Législature Provinciale ont été rendues infructueuses et nuisibles en attendant qu'elles fussent pour ainsi dire totalement supprimées au grand détriment des intérêts de la Province.

Par ces actes et par beaucoup d'autres dont nous ignorons le récit à Votre Excellence, la Province s'est trouvée dans un état déplorable de doute, de malaise, et d'anxiété. Elle avoit résisté avec succès, même avec quelque gloire à des dangers bien grands lors de la dernière guerre; mais il ne s'agissoit alors que d'exposer la vie et la fortune de ses habitants pour prouver leur loyauté, et le pays a été sauvé. — Elle étoit menacée d'un deluge bien plus grand dans ces derniers tems, nous voulous dire d'un mécontentement général: car il s'agissoit de perdre ou de renoncer à des droits imprescriptibles que ferit l'honneur et l'orgueil des Sujets Anglois. cette fois à Anglitére, elle même nous a sauvés.

Les fidèles et loyaux Sujets Habitants de cette Province privés du secours et des services de leurs Représentants se sont vus forcés de s'adresser eux mêmes au Gouvernement Paternel de Sa Majesté et de porter leurs justes plaintes au pied

du tronc : elles ont été entendues et la nomination  
de votre Excellence au Gouvernement de cette  
Colonie, votre présence parmi nous prouve assez  
qu'elles ont été écoulées avec bonté.

Nous déplorons la nécessité qui nous a forcés de  
faire retentir auprès de votre Excellence des accents  
de douleur et de plainte, dès la première fois que  
nous avons eu l'honneur de nous adresser à V. E.  
Un sentiment impérieux de devoir nous y a obligés.  
Il nous en reste un bien doux à remplir, c'est  
d'assurer V. E. avec la certitude de la louverture  
la plus entière que, dans les immenses domaines  
de Sa Majesté Notre Commun Serouane, il  
reste pas un peuple plus fidèle et plus loyal  
que celui dont le bonheur est maintenant  
confes à nos Soins.

Elzéar Bedard.

221°

M. Be'ard <sup>m. chateau</sup>  
<sub>1747</sub>

Projet de discours  
au discours du  
Gouvernement

Geoffard Sept. 1835

Messieurs les Commissaires

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des trois experts  
Messieurs craig meunier, Louis Cloutier & Francois Tremblé, qui ont été  
fait en ma présence & qui suit.

Messieurs craig estime à L 10.10.00. Messieurs Louis Cloutier &  
Francois Tremblé à L 12.00.00 le dommage causé à Francois  
Bidard par l'inondation de l'eau de la rivière des moulins.

Messieurs craig & Louis Cloutier à L 4.10.00 l'ouvrage qui faut  
faire pour creuser un fossé de lignes rempli de sable. D 25  
fr. Tremblé à L 9.00.00

D'après ce rapport Francois Bidard & Charles Bidard qui ont  
seulement souffert pour le fossé prient Messieurs les Commissaires  
de lui donner les sommes allouées par les experts, quoiqu'ils soient persuadés  
que les dits fermiers ne paient point le dommage.

Messieurs les Commissaires sont priés d'observer que Francois Bidard  
ne peut pas tenir par que l'eau couvra sa terre & de lui donner  
s'il est possible, la permission de passer devant les Commissaires,

qu'il alliguerait des raisons qui seroient croisées bonnes.

Comme la Saison presse François Bidard désire avoir une réponse prompte  
afin de prendre son parti

J'ai l'honneur d'être

Messieurs

avec un très humble et très obéissant serviteur.

Charlebourg 7 mai 1824

Ante Bidard curé

Mr. Bedard ~~and~~

Relatives to damage

Sustained in Land

at Champs Long -

De Québec

De Québec

Montréal par commission De Québec

Montréal

De

Mon Cher Frère,

Ce cher Sylvain m'informe  
qu'il désire procéder dans la cause des  
gens le ste Foi - J'attens de votre amitié  
que vous voudrez bien faire mon ou-  
vrage pour moi; Je devois être à mon  
poste, il est vrai, mais vous considérez  
que Je travaille pour le public  
pendant mon absence - Vous n'aurez  
qu'à écrire un mot à Paq<sup>u</sup> de ste  
Foi et lui dire que vous êtes prêt  
par moi de conduire leur affaire Jus-  
qu'à mon retour - et il vous donnera les  
noms des témoins - vous serez proba-  
blement condamné - et vous voudrez  
bien alors donner notice aux magistrats  
que vous donneres des cautions pour  
suivre -



Enuit Vous de continuer l'Appel  
que nous faites de leur Jugement.  
J'espère que V<sup>re</sup> pourrai peut-être  
avoir occasion de nous servir à mon  
tour  
v<sup>re</sup> bien, V<sup>re</sup>, mis avec considération,  
V<sup>re</sup> Sincère et Amic  
Isidore

A L'Islet sur cette chère Madame  
Chalifour - ce 1<sup>er</sup> Aout 1830

Louis Fiset Es.  
Avocat  
Québec

Monsieur

Si tôt votre lettre reçue, j'ai eu d'avoir cette petite occasion de vous obliger, j'ai agi. je réponds par ordre aux différents articles de votre lettre. je vous ferai de bord observer que Dorothée Gincheveau épouse de Jean Bapt. Gatiou, ainsi qu'Anne des trois-maisons, du picard, fille d'une Gincheveau épouse de votre Bisayeul Michel Chartier, dit Benague, étoient l'une et l'autre de la paroisse de St Pierre, par conséquent ont été mariés à St Pierre, voilà ce que les anciens de Berthier m'ont dit. je me suis donc en pressé de recourir à Mr Saguet, qui m'a dit qu'il n'avait des registres que depuis 1750, que tous les autres avoient été brûlés. il faut donc recourir au greff.

Le plus ancien registre de Berthier commence en 1710. Philippe Chartier (frère de votre grand père) fils de Michel Chartier et d'Anne des trois-maisons, a été baptisé le 8<sup>e</sup> jour en 1711. depuis 1712 à 1720, il n'y a aucun registre, voilà pour quoi j'en ai pu trouver le baptême de votre grand père

Pierre Laurent Bedard.

En 1720, le 4 avril est marquée la cession d'annee de trois  
maisons (votre grand-père) femme de Michel Chartier.

En 1738 le 4 gbre est marié François Chartier, fils de Michel  
Chartier et d'annee de trois maisons, avec Therese Chartier.

On trouve dans les registres les mariages de Philippe et  
de Louis Chartier, de Isabelle Chartier, sous nommes en fait  
de Michel Chartier, et d'annee de trois maisons. Si vous  
croyez qu'il y ait quelque chose à ajouter aux notes ci-dessus  
qui dépende de moi, marquez-le à celui qui est avec une  
sincere affection

S<sup>t</sup> François  
Dernier du Sud

Monsieur

Votre tres hble. serv<sup>r</sup>

P. Bedard

22 gbre 1706 après vous avoir dit que si vous n'êtes pas payé avant Noël, je  
vous payerais moi-même, j'en eusse attendu que vous m'en parliez  
avant de tenir. cependant comme si j'avais prévu votre inquiétude  
et votre crainte de tout perdre après vous avoir donné ma parole;  
longtemps avant de tout cela, je l'avois envoyé par Ant. Bedard  
pour vous le faire tenir.

St Jean  
Paris  
22 91  
1490

Messieurs  
Messieurs  
pour servir

Monsieur

Monsieur Dubord prêtre  
Curé du Cap-Santé  
au Cap-Santé

1808  
23. Novembre  
Lettre de M. Dupin  
Prêtre, Curé de St-Jean

27 Juin 1811

Pierre Bédard Esq

Zucker

Zucker

Esq. Bédard

1G 3783 D 39775

Québec 27 Juin 1811

Monsieur

Comme j'ai besoin de voir la commission des "Commissaires pour  
"l'administration des biens cedant appartenant à l'Ordre des Jésuites," pour  
faire la défense de Louis Giroix dans un cas à la poursuite en moi  
contre ledit Louis Giroix de la défense duquel je suis chargé, je vous  
 prie de m'en informer si vous pouvez me faire voir cette  
commission.

Je suis Monsieur

votre très humble serviteur

P. Bédard

Bédard.

1811

Pierre



The history of fiction in Canada has not yet been written, though it has been the subject of essays and sketches in general histories. If one were to mention the names of all Canadians who have tried their hands at story-telling, the list would be pretty long. According to Judge Routhier, and the late Mr. Lareau, Eugene L'Ecuyer and Patrice Lacombe, were among the earliest French-Canadians who wrote fiction. They were both notaries, one at Quebec, the other at Montreal, and they flourished between 1840, and 1850. In one paragraph of M. L'Ecuyer's novel "La Fille du Brigand," the scene of which is in and around Quebec, I find "hair as black as ebony," "a neck of alabaster," "a brow polished like marble" "teeth of ivory" and "lips of coral," designated as the special properties of "a nymph" whose tender and adored father lives by taking what "isn't his'n and when he's caught is sent to prison." The time of the story was "an epoch of blood—an epoch for ever memorable in the annals of crime," when every day there was a fresh murder to register, a fresh crime to punish." The central stronghold of this terror was at Cap Rouge. Mr. Lacombe "wrote," says Mr. Lareau, "with facility, one might almost say, with purity, and Judge Routhier characterizes his chief work, "La Terre Paternelle," as a charming novel and a picture of manners full of true feeling." M. Joseph Doutre wrote two stories which, it seems, were marked by the immaturity of their author at the time when he wrote them. He was to owe his success to other achievements. "What a distance," says Judge Routhier, "between the attempts of L'Ecuyer and Joseph Doutre, and the fine romances of M. de Gaspe, Napoleon Bourassa, Gerin-Lajoie and Joseph Mermette!" To a period somewhat later than that of L'Ecuyer belongs "Charles Guerin," by the late Hon. P. J. O. Chauveau, already mentioned in this column. The Hon. C. B. de Boucherville wrote a novel which has not yet lost its popularity entitled "Une de perdue et deux de trouvees," besides less pretentious but still meritorious works. Ages ago I was introduced to a French gentleman named Emile Chevalier, who was a clever writer of historical romances, as well as an able journalst. The no less able journalist and poet who introduced me and the famous Irish actor who was present have long since gone the way of all flesh, but I have a distinct recollection of the occasion, the scene and the persons. Mr. Chevalier, whose genial figure is before me after all those years, returned to France soon after. In the same year I carried an introduction to another of the novelists mentioned who remained my very good friend until his death. Of the works of the other writers above mentioned, "Jean Rivard," is perhaps the best known to both sections of our people. Was there not a Paul Fleming who wrote a book of short stories in French? He was, if I mistake not, a Belgian. M. Sulte, whose reputation as a historian makes us forget that he is a skilful writer of vers de societe (accents ad lib.) has also thrown off some short stories. Faucher de Saint Maurice, Miss Robertine Barry, Abbe H. R. Casgrain, Madame Dandurand, and Mr. Frechette have done their share, each in a characteristic way, in illustrating

It is usual to begin any account of English-Canadian fiction by a mention of Mrs. Frances Brooke whose novel, "The History of Emily Montague," (London, 1769, 4 vols., 12 mo.) not only gives some lively pictures of Quebec after its transfer to new masters, but is also a very good example of epistolary fiction—a birth of the Greek decadence. Major Richardson, a native of Canada, wrote a number of romances and novels, dealing with some phases of Canadian life." "The Canadian Brothers" was published in this city in 1840, but the better known "Wakousta" appeared in Philadelphia seven years earlier. "The Guards in Canada or The Point of Honor," was published in Montreal in 1848. "Wanagee," "Matilda Montgomerie," "Tecumseh," "Westbrook or the Outlaw," and "The Monk of St. John," are other novels of Richardson's. (See "Bibliotheca Canadensis," Mr. H. J. Morgan, Ottawa, 1863.) One of the earliest books by a Canadian author that I remember reading was entitled "Io; a Tale of the Olden Fane." I can recall that passages of it began thus: "In the days whereof we write, the days of Io," and so on, and that, as the title hints, the scene was laid in Ephesus. There was not much story, but it abounded in moralizing and in words that sent one to the dictionary. The author, J. Barton King, had for some years been clerk to the Legislative Assembly (of Canada.) See Bib. Can., p. 20. Mrs. Susanna Moodie wrote "Dorothy Chance" for the Daily News (formerly the Transcript) in the year 1867. Her "Roughing it in the Bush," by which she is best known in Canada had appeared fifteen years earlier. When the Dominion began its career, she had been an author for nearly half a century. Her sister, Mrs. Traill, of whom an account has already appeared in this column, still lives in her 98th year. Mrs. Helen Ross, Mrs. Ann C. Fleming, Miss Louisa Murray, Miss C. A. Fraser, Miss Jennings, and other lady writers have passed away during the last few years. Each of them had her gift, her characteristic style, her characteristic methods, some to be praised, some not. Miss Agnes Maule Machar, Mrs. Dobbin, Mrs. Curzon, Mrs. Sadler, Mrs. J. E. Logan, Miss Joanna Wood, Miss Robertine Barry, Miss A. Bouchier Sanford, "Vera," Miss B. L. Macdonell, Miss Dougall, Sara J. Duncan (Mrs. Cotes), and others are still with us, though not all in Canada.

Besides those already mentioned, John Lesperance, Judge Haliburton, Prof. De Mille, Mr. W. Kirby, Mr. E. W. Thompson, Mr. Wm. McLennan, Rev. Fred. George Scott, Mr. Grant Allen, Mr. H. W. Eaton Mr. W. D. Lighthall, Mr. C. W. Betts, Mr. Charles G. D. Roberts, Mr. D. C. Scott, Mr. Edgar Maurice Smith, Mr. R. Sellar, Mr. Watson Griffin and Mr. Gilbert Parker, are among our Canadian fiction-writers. All of them except Haliburton, De Mille and Lesperance are still alive, and all but two or three may be called young men. Of the work of most of these writers, male and female, The Gazette has from time to time given estimates. Several of them have taken up story-writing rather as a diversion than as a serious task worthy of a gifted mind's best powers. Why some persons have taken to fiction, save under stress of hunger, one vainly enquires. As Horace says: Qui nescit versus tamen audet fingere,

However ignorant every one thinks he can write a story, though he would shrink from engaging in a bout of swordsmanship, or tennis or quoits, or any other game without instruction and practice. And the same old critic hits it off with admirable truth when he comes to discuss the relative values of art and nature. He cannot imagine any man who has not some inkling of in-born genius producing anything really great by mere application, while, on the other hand, genius without training, is fruitless, or brings forth only weeds. It is when the rich innate gift is duly cultivated and exercised, that nature and art combine to yield a noble harvest.



Bedard

163787<sup>D</sup> 39777

Monsieur et aimable Ami des Bois.

Voici le Missel dont je vous ai parlé, une étoffe et un Surplis qu'une  
 bonne Ame m'a procurés par un don de £ 6 5, dont j'ai disposé pour la  
 mieux. Les Religieuses y ont mis la façon, des fournitures et cette bonne volonté  
 qui les distingue parmi tant d'autres, qui n'ont pas la générosité de ces bonnes  
 filles. Quant à moi, j'ai mérité d'autre mérite que le don plaisir de vous  
 adresser ce petit cadeau. Je vous ai écrit un Rituel, mais je n'ai pu vous  
 l'obtenir qui tînt de prêt, comme nous le verras sur le couvert du Vieux  
 que je vous envoie. Les Religieuses sont mortifiées de la condition, mais c'est  
 le Rituel qui est à l'usage du curé, <sup>elles</sup> et ne voudraient pas donner pour  
 toujours. N'importe, vous en avez l'usage jusqu'à ce qu'il vous en  
 adienne un nouveau, approuvé par Mgr l'évêque de Québec.  
 J'ajoute encore quelques petites bagatelles qui vous feront plaisir, surtout  
 pour orner un reposoir, une chapelle pour la Semaine Sainte. Ce  
 tout cela n'aura de prix à vos yeux que parce que vous connaissez  
 la volonté et la sincérité de ceux qui vous l'adressent.  
 J'espère que vous serez heureux dans votre solitude, au reste, si  
 vous n'y pouvez tenir pour des raisons de santé, ou autres, vous savez  
 ce que je vous ai dit chez Mr le curé de Québec, je vous le répète,  
 et ayez la bonté de m'en écrire un mot, ou plutôt, venez en  
 conférer avec moi. Je demeure dans toute la sincérité de mon  
 âme.

Votre très hble et tout Dévoué Serviteur

Hap. Gen

Bedard

12 novembre 1834

tourner la feuille.

Mr Herland curé.

aujourd'hui, les Dames Religieuses de l'Hôpital Général me faisant  
la dernière livraison de toutes les feuilles d'images et autres doguettes  
qu'elles ont pu trouver, me chargées de faire leurs excuses sur  
la pauvreté de celles envoient à Mr Herland Curé de St Jsidore,  
et en lui faisant leurs plus respectueuses saluts, elles le prient de  
vouloir bien leur faire l'honneur de placer toutes ces marchandises  
dans sa chapelle, ou dans sa sacristie. Elles sont dans la  
ferme résolution de ne pas oublier l'aimable Mr Herland,  
et de lui donner toutes les marques de l'estime la plus dévouée,  
toutes les fois que l'occasion favorable s'en présentera —  
Certifié que le tout ci dessus exprimé est conforme à la  
vérité et est sincère.

Donné en notre Confrérie de N. Dame des Anges

le 16 Novembre 1834

*M. ADAM*

N. B. Lettre pastorale est à venir, ainsi que le Simplex si  
vous le jugez à propos.

Certifions de plus que les images et autres figures adressées à Mr  
Herland Curé de St Jsidore, ne sont pas toutes sorties de mains  
de Maîtres.

*L. M. G.*

A Monsieur

Monsr' Berland prêtre,

Cure' de St Jsidore

de Lauson